

États financiers de

**LA SOCIÉTÉ
CANADIENNE DE
LA CROIX-ROUGE**

et rapport des auditeurs indépendants sur ces états

pour l'exercice clos le 31 mars 2022

LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DE LA CROIX-ROUGE

Exercice clos le 31 mars 2022

Rapport des auditeurs indépendants

États financiers :

	Page
État de la situation financière	1
État des résultats.....	2
État de l'évolution de l'actif net.....	3
État des flux de trésorerie	4
Notes complémentaires aux états financiers	5 - 24
État détaillé des résultats – Annexe.....	25



KPMG s.r.l./s.E.N.C.R.L.
150, rue Elgin
Bureau 1800
Ottawa ON K2P 2P8
Canada
Téléphone 613-212-5764
Télécopieur 613-212-2896

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Au Conseil d'administration de la Société canadienne de la Croix-Rouge,

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la Société canadienne de la Croix-Rouge (l'« entité »), qui comprennent :

- l'état de la situation financière au 31 mars 2022;
- l'état des résultats pour l'exercice clos à cette date;
- l'état de l'évolution de l'actif net pour l'exercice clos à cette date;
- l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date;
- ainsi que les notes complémentaires et l'annexe, y compris le résumé des principales méthodes comptables;

(ci-après, les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'entité au 31 mars 2022, ainsi que des résultats de son exploitation, de l'évolution de l'actif net, et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « **Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers** » de notre rapport des auditeurs.

Nous sommes indépendants de l'entité conformément aux règles de déontologie qui sont pertinentes pour notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités de déontologie qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent :

- des informations contenues dans la Revue financière et opérationnelle, autres que les états financiers et le rapport des auditeurs sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons et n'exprimerons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, et à demeurer attentifs aux éléments indiquant que les autres informations semblent comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu les informations contenues dans la Revue financière et opérationnelle, à l'exception des états financiers et du rapport des auditeurs sur ces états, à la date du présent rapport des auditeurs.

Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués sur ces autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le rapport des auditeurs.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'entité à assurer la continuité de l'exploitation, de divulguer, le cas échéant, les enjeux relatifs à cette continuité et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.

Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport des auditeurs contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme importantes lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques prises par les utilisateurs qui s'appuient sur les états financiers.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

Notre audit comprend également les tâches suivantes :

- cerner et évaluer les risques d'anomalies significatives des états financiers, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevoir et effectuer les procédures d'audit adaptées à ces risques, et recueillir des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- Obtenir une compréhension des éléments du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité;
- Évaluer le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- Tirer une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité de l'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si nous parvenons à la conclusion qu'une incertitude significative existe, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport des auditeurs sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, de reformuler notre opinion. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport d'audit. Toutefois, des événements ou situations futurs pourraient amener l'entité à cesser son exploitation;
- Évaluer la présentation dans son ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et estimer si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- Communiquer avec les responsables de la gouvernance au sujet notamment de la portée et du calendrier prévus des travaux d'audit et des constatations importantes, y compris les lacunes importantes du contrôle interne que nous aurions relevées au cours de notre audit.

KPMG A.N.L. / s.r.l.

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Ottawa (Canada)

Le 24 mai 2022

LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DE LA CROIX-ROUGE

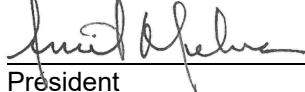
État de la situation financière

Au 31 mars 2022, y compris les données comparatives pour 2021
(en milliers de dollars)

	2022	2021
Actif		
Actif à court terme		
Espèces et quasi-espèces (note 3)	244 689 \$	140 842 \$
Débiteurs	185 302	102 605
Stocks	23 815	22 845
Charges payées d'avance	10 754	11 009
Actifs détenus pour la vente – court terme (note 6)	2 265	4 131
	466 825	281 432
Placements à long terme (note 4)	78 999	74 670
Immobilisations corporelles et actifs incorporels (note 5)	52 077	48 859
Actifs détenus pour la vente (note 6)	–	1 082
Actif au titre du régime de retraite à prestations déterminées (note 10)	5 131	6 000
	603 032 \$	412 043 \$
Passif et actif net		
Passif à court terme		
Dette bancaire (note 21)	13 481 \$	– \$
Créiteurs et charges à payer (note 7)	47 657	55 371
Apports reportés – court terme (note 8)	264 381	145 288
	325 519	200 659
Apports reportés – à long terme (note 8)	17 111	15 133
Apports reportés liés aux immobilisations corporelles et actifs incorporels (note 9)	9 340	9 123
Passif au titre des autres régimes de prestations déterminées (note 10)	5 141	6 354
	357 111	231 269
Actif net (note 11)		
Investi en immobilisations corporelles et actifs incorporels	45 002	44 949
Apports reçus à titre de dotations	2 307	2 244
Affectation interne (note 12)	108 593	91 909
Non affecté	90 019	41 672
	245 921	180 774
Engagements, passifs éventuels et garanties (notes 13 et 14)		
	603 032 \$	412 043 \$

Voir les notes complémentaires aux états financiers.

Au nom du Conseil :


Président



Président, Comité de vérification et des finances

LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DE LA CROIX-ROUGE

État des résultats

Exercice clos le 31 mars 2022, y compris les données comparatives pour 2021
(en milliers de dollars)

	2022	2021
	(Annexe)	
Produits		
Campagnes de financement (note 15)	94 671 \$	79 471 \$
Programmes de base	574 028	464 722
Total des produits	668 699	544 193
Charges (note 16)		
Capacité organisationnelle		
Campagnes de financement (note 15)	36 895	36 213
Gouvernance et gestion générale	19 526	13 831
	56 421	50 044
Programmes de base		
Gestion des urgences	467 612	370 994
Santé	101 465	109 407
	569 077	480 401
Total des charges	625 498	530 445
Excédent des produits sur les charges avant les éléments ci-dessous	43 201	13 748
Renversement de la restructuration des programmes du volet Santé (note 19)	5 831	–
Revenu (perte) de placements, après les frais	(960)	13 319
Gains sur la vente d'immobilisations corporelles et actifs détenus pour la vente (notes 5 et 6)	16 944	67
Excédent des produits sur les charges	65 016 \$	27 134 \$

Voir les notes complémentaires aux états financiers.

LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DE LA CROIX-ROUGE

État de l'évolution de l'actif net

Exercice clos le 31 mars 2022, y compris les données comparatives pour 2021
(en milliers de dollars)

	Investi en immobilisations corporelles et actifs incorporels	Reçu à titre de dotations	Affectations d'origine interne	Non affecté	2022
Actif net, solde au début de l'exercice financier	44 949 \$	2 244 \$	91 909 \$	41 672 \$	180 774 \$
Excédent des produits sur les charges	–	63	–	64 953	65 016
Gain de réévaluation au titre de l'actif du régime de retraite à prestations déterminées et de l'obligation au titre des autres régimes de prestations déterminées	–	–	–	131	131
Investi en immobilisations corporelles et actifs incorporels (note 17)	53	–	–	(53)	–
Affectations d'origine interne (note 12)	–	–	16 684	(16 684)	–
Actif net, solde à la fin de l'exercice financier	45 002 \$	2 307 \$	108 593 \$	90 019 \$	245 921 \$

	Investi en immobilisations corporelles et actifs incorporels	Reçu à titre de dotations	Affectations d'origine interne	Non affecté	2021
Actif net, solde au début de l'exercice financier	45 116 \$	1 629 \$	83 929 \$	21 830 \$	152 504 \$
Excédent des produits sur les charges	–	115	–	27 019	27 134
Reçu de dotations (note 12)	–	500	–	–	500
Gain de réévaluation au titre de l'actif du régime de retraite à prestations déterminées et de l'obligation au titre des autres régimes de prestations déterminées	–	–	–	636	636
Investi en immobilisations corporelles et actifs incorporels (note 17)	(167)	–	–	167	–
Affectations d'origine interne (note 12)	–	–	7 980	(7 980)	–
Actif net, solde à la fin de l'exercice financier	44 949 \$	2 244 \$	91 909 \$	41 672 \$	180 774 \$

Voir les notes complémentaires aux états financiers.

LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DE LA CROIX-ROUGE

État des flux de trésorerie

Exercice clos le 31 mars 2022, y compris les données comparatives pour 2021
(en milliers de dollars)

	2022	2021
Encaisse fournie par (utilisée en)		
Activités de fonctionnement :		
Excédent des produits sur les charges	65 016 \$	27 134 \$
Éléments sans incidence sur l'encaisse :		
Augmentation des avantages sociaux futurs nets	(213)	(123)
Amortissement d'immobilisations corporelles et actifs incorporels	6 971	7 162
Amortissement des apports reportés liés aux immobilisations corporelles et aux actifs incorporels	(1 972)	(1 877)
Diminution (augmentation) du montant cumulé des gains non réalisés sur les placements	4 336	(9 839)
Gains sur la vente d'immobilisations corporelles et actifs détenus à la vente	(16 944)	(67)
Variations des éléments hors caisse du fonds de roulement d'exploitation		
Débiteurs	(82 697)	(64 481)
Stocks	(970)	(9 241)
Charges payées d'avance	255	(2 531)
Créditeurs et charges à payer	(7 715)	18 712
Apports reportés	121 071	(16 574)
	87 138	(51 725)
Activités d'investissement		
Acquisition nette de placements à long terme	(8 664)	(3 785)
Produits sur la cession d'immobilisations corporelles et actifs détenus pour la vente	22 929	73
Acquisition d'immobilisations corporelles et d'actifs incorporels	(13 555)	(6 623)
	710	(10 335)
Activités de financement		
Apports reportés liés aux immobilisations corporelles et aux actifs incorporels	2 518	1 499
Reçu de dotations	–	500
	2 518	1 999
Augmentation (diminution) des espèces et quasi-espèces	90 366	(60 061)
Espèces et quasi-espèces au début de l'exercice financier	140 842	200 903
Espèces et quasi-espèces à la fin de l'exercice financier	231 208 \$	140 842 \$
Représentées par (note 3)		
Encaisse non affectée (dette bancaire)	(13 481)\$	4 910 \$
Équivalents de l'encaisse non affectées	2 457	196
Grevées d'affectations d'origine externe	218 788	115 567
Grevées d'affectations d'origine interne	23 444	20 169
Espèces et quasi-espèces	231 208 \$	140 842 \$

Voir les notes complémentaires aux états financiers.

LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DE LA CROIX-ROUGE

Notes complémentaires aux états financiers

Exercice clos le 31 mars 2022
(en milliers de dollars)

1. Objectif de l'organisation

La Société canadienne de la Croix-Rouge (la « Société ») est un organisme humanitaire bénévole sans but lucratif qui se consacre à aider les personnes confrontées à des situations qui menacent leur survie, leur sécurité, leur bien-être et leur dignité humaine, au Canada et partout dans le monde. La Société compte sur l'appui financier continu des différents paliers de gouvernement et d'entreprises, et sur les produits de campagnes de financement auprès d'autres donateurs.

La Société, qui est constituée sans capital social en vertu des lois du Canada, est un organisme de bienfaisance enregistré au Canada et, à ce titre, est exonérée d'impôts sur le revenu en vertu de l'alinéa 149(1) (f) de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada).

2. Principales méthodes comptables

Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et reposent sur les principales méthodes comptables suivantes :

a) Mode de présentation

Les états financiers de la Société présentent les actifs, passifs, produits et charges des activités de la Société, y compris toutes les opérations au Canada et à l'international.

La Vision 2025 de la Société comporte deux volets de travail, soit la gestion des urgences et la santé. Le volet « Gestion des urgences » comprend les gammes de services nationales et internationales en matière d'intervention, de reprise et de réduction des risques de catastrophe. Le volet « Santé » englobe les programmes internationaux, les services de premiers soins et de sécurité aquatique ainsi que les services de santé et de bien-être communautaires. Certaines données comparatives ont été reclassées pour être conformes à la présentation de l'année en cours.

La section Capacité organisationnelle et programmes de base des états reflète les produits et charges des programmes de gestion des urgences et de santé après la prise en compte des charges des services de soutien communs pour les programmes de la Société. L'annexe fournit un sommaire détaillé des contributions nettes de ces deux volets de travail et des programmes sous-jacents avant les charges communes.

b) Constatation des produits

La Société adopte la méthode de report pour la comptabilisation des apports pour les organismes sans but lucratif.

La Société reçoit des dons dans le cadre de campagnes de financement annuelles pour assurer son fonctionnement et dans le cadre de campagnes spéciales visant à financer des programmes de secours aux sinistrés au Canada et à l'étranger.

LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DE LA CROIX-ROUGE

Notes complémentaires aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2022
(en milliers de dollars)

2. Principales méthodes comptables (suite)

b) Constatation des produits (suite)

Les dons non affectés sont constatés dans les produits au moment de leur réception. Les dons affectés, autres que les dotations, sont reportés et comptabilisés à titre de produits au cours de l'exercice où les charges connexes sont inscrites. Les revenus provenant de la vente de biens et de services sont constatés lorsque les biens ou services ont été rendus.

Les dons grevés d'affectations d'origine externe pour les immobilisations corporelles et actifs incorporels amortissables sont reportés et amortis sur la durée de vie de l'immobilisation corporelle et de l'actif incorporel connexe. Les apports grevés d'affectations d'origine externe utilisés pour l'acquisition de terrains sont comptabilisés à titre d'augmentation directe de l'actif net investi en immobilisations corporelles et actifs incorporels.

Les apports grevés d'affectations d'origine externe qui n'ont pas été passés en charges sont comptabilisés à titre d'apports reportés dans l'état de la situation financière.

Les dotations sont constatées comme une augmentation directe de l'actif net reçu à titre de dotations.

La juste valeur des dons d'immobilisations corporelles et actifs incorporels est reportée et constatée à titre de produits selon la même méthode que celle suivie pour l'amortissement des immobilisations corporelles et actifs incorporels acquis.

Les revenus de placements comprennent les dividendes et les revenus d'intérêts, les gains et pertes réalisés et non réalisés sur les placements et, s'il y a lieu, les charges liées à la constatation d'une baisse de valeur permanente. Les dividendes et les revenus d'intérêts ainsi que les gains et pertes réalisés et non réalisés ont été constatés directement dans l'état des résultats.

Les gains et les pertes non réalisés sur les actifs financiers sont inclus dans les revenus de placements et sont constatés comme produits dans l'état des résultats ou reportés selon la nature des restrictions externes imposées sur les revenus de placements.

Les revenus de placements affectés sont constatés comme produits au cours de l'exercice où les charges connexes sont engagées. Les revenus de placements non affectés sont constatés comme produits lorsqu'ils sont gagnés.

c) Instruments financiers

Les instruments financiers sont évalués à leur juste valeur lors de la comptabilisation initiale. Les instruments dérivés autonomes qui ne sont pas désignés comme éléments constitutifs d'une relation de couverture admissible et les instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif sont subséquemment mesurés à leur juste valeur. Tous les autres instruments financiers sont ensuite inscrits au coût ou au coût amorti, à moins que la direction n'ait choisi de reporter les instruments à leur juste valeur. La Société a choisi de reporter ses placements à leur juste valeur.

LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DE LA CROIX-ROUGE

Notes complémentaires aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2022
(en milliers de dollars)

2. Principales méthodes comptables (suite)

c) Instruments financiers (suite)

Les coûts de transaction engagés pour l'acquisition d'instruments financiers mesurés par la suite à leur juste valeur sont passés en charges, tels qu'ils ont été engagés. Tous les autres instruments financiers sont ajustés en fonction des coûts de transaction engagés pour l'acquisition et les frais de financement, qui sont amortis au moyen de la méthode de l'amortissement linéaire.

Les actifs financiers évalués au coût ou au coût amorti sont évalués au moyen d'un test de dépréciation chaque année, à la fin de l'exercice financier, s'il y a des indicateurs de dépréciation. En présence de tels indicateurs, la Société détermine si cela entraîne un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs au titre des actifs financiers.

Si les flux de trésorerie prévus subissent un changement défavorable important, la valeur comptable des actifs financiers est réduite au plus élevé des montants suivants : la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus, le prix que la Société pourrait obtenir de la vente de l'actif financier, ou la valeur de réalisation que la Société s'attend à obtenir de tout bien affecté en garantie du remboursement de l'actif financier. Si, des faits ou circonstances donnent lieu à une reprise au cours d'une période ultérieure, la Société comptabilise une reprise de perte de valeur dans la mesure de l'amélioration, jusqu'à concurrence de la valeur comptable initiale.

d) Espèces et quasi-espèces

Les espèces et les quasi-espèces représentent les espèces et les quasi-espèces qui arrivent à échéance dans une période de six mois ainsi que ceux qui peuvent être rapidement convertis en espèces, déduction faite de la dette bancaire.

e) Services bénévoles

La Société bénéficie grandement des services assurés gratuitement sous forme de travail bénévole dans le cadre de diverses activités. La valeur des services bénévoles n'est pas constatée dans les états financiers, puisqu'elle est difficile à mesurer.

f) Stocks

Les stocks se composent de fournitures médicales et fournitures diverses qui sont nécessaires à la conduite des programmes de base de la Société et qui doivent être disponibles pour utilisation immédiate. Ces fournitures sont comptabilisées comme une dépense dans le programme de base pour lequel elles sont utilisées au cours de la période déployée par la Société. Les stocks comprennent également les articles utilisés ou vendus dans les programmes de prévention et de sécurité de la Société. Les stocks sont évalués au moindre du coût et à la valeur de remplacement à l'aide de la méthode premier entré, premier sorti.

LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DE LA CROIX-ROUGE

Notes complémentaires aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2022
(en milliers de dollars)

2. Principales méthodes comptables (suite)

g) Immobilisations corporelles et actifs incorporels

Les immobilisations corporelles et les actifs incorporels acquis sont constatés au coût. Les apports reçus sous forme d'immobilisations corporelles sont constatés à la juste valeur estimative en date de l'apport. L'amortissement est déterminé selon la méthode linéaire sur leur durée de vie utile estimée comme suit :

Actif	Durée de vie utile
Bâtiments	de 20 à 40 ans
Améliorations des bâtiments	de 10 à 20 ans
Améliorations locatives	Durée du bail relatif
Mobilier, matériel de bureau et équipement médical	de 3 à 5 ans
Véhicules	de 2 à 5 ans
Matériel informatique	de 2 à 3 ans
Actifs incorporels	de 5 à 7 ans

Les terrains ne sont pas amortis compte tenu de leur durée de vie indéfinie. Les actifs en développement ne sont amortis qu'une fois qu'ils sont utilisés par la Société. Les immobilisations incorporelles comprennent les logiciels achetés et développés à l'interne. Quand une immobilisation corporelle ou un actif incorporel ne contribue plus à la capacité de la Société à fournir des services, sa valeur comptable est réduite à sa valeur résiduelle.

Le gain ou la perte sur cession d'immobilisations corporelles et d'actifs incorporels correspond à la différence entre la valeur comptable de l'immobilisation au moment de la cession et le produit de la cession, et est inclus dans le résultat de l'exercice de la cession.

La durée de vie utile et la valeur résiduelle des immobilisations corporelles et des actifs incorporels sont revues annuellement. Il faut faire preuve de jugement pour déterminer la durée de vie utile des immobilisations corporelles et des actifs incorporels. Toute réévaluation de la durée de vie utile et de la valeur résiduelle au cours d'une année donnée aura une incidence sur la charge d'amortissement (soit une hausse ou une baisse), de la date de réévaluation jusqu'à la fin de la nouvelle durée de vie utile pour l'année en cours et les années ultérieures.

h) Avantages complémentaires de retraite

Le coût des régimes d'avantages complémentaires de retraite acquis par les employés est déterminé selon la méthode actuarielle de répartition des prestations au prorata des services et la direction formule les hypothèses les plus probables quant au taux d'actualisation, à l'âge de retraite des employés et aux coûts prévus des soins de santé. Les obligations au titre des régimes sont actualisées en fonction des taux du marché et les actifs des régimes sont présentés à la juste valeur marchande.

LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DE LA CROIX-ROUGE

Notes complémentaires aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2022
(en milliers de dollars)

2. Principales méthodes comptables (suite)

h) Avantages complémentaires de retraite (suite)

La Société évalue ses obligations au titre des prestations constituées aux fins de comptabilité le 31 mars de chaque année, en extrapolant la valeur de l'évaluation la plus récente actuarielle aux fins de capitalisation.

Les dépenses associées au régime d'avantages pour l'année comprennent les coûts des services et les coûts financiers courants. Les réévaluations et les autres postes sont inscrits directement dans l'état de l'évolution de l'actif net.

i) Ventilation des dépenses

La Société engage des dépenses de soutien général communes à ses programmes et à son administration.

La Société répartit les dépenses liées aux services de soutien directement à ses programmes en fonction des facteurs des activités, des coûts ou des vecteurs de revenu, comme le nombre de transactions, le nombre d'équivalents temps plein ou le revenu brut tiré de sa gamme de services.

Les dépenses liées aux activités de gouvernance et de gestion générale ne sont pas affectées et sont comptabilisées au titre de la capacité organisationnelle.

Les dépenses liées aux activités de financement ne sont pas ventilées et sont comptabilisées directement au poste de Campagne de financement.

j) Utilisation d'estimations

La préparation de ces états financiers selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction formule des estimations et hypothèses ayant un effet sur les montants inscrits dans les états financiers et les notes complémentaires. Selon la direction, ces états financiers reflètent, dans les limites raisonnables de l'importance relative, tous les redressements nécessaires pour donner une image fidèle des résultats des exercices présentés. Les estimations clés de la direction incluent la durée de vie utile des immobilisations corporelles et des actifs incorporels, les hypothèses qui sous-tendent le calcul des avantages sociaux futurs, la provision pour dépréciation des immobilisations corporelles et des actifs incorporels, le cas échéant, et la détermination de charges à payer et passifs éventuels. Ces estimations font l'objet d'une révision périodique et si des rajustements sont nécessaires, ceux-ci sont inscrits aux états financiers dans la période au cours de laquelle ils deviennent connus.

LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DE LA CROIX-ROUGE

Notes complémentaires aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2022
(en milliers de dollars)

3. Espèces et quasi-espèces

Les montants en espèces et quasi-espèces reliés aux produits reportés sont affectés à des fins spécifiques et ne sont pas disponibles pour les opérations générales de la Société. Les montants en espèces et quasi-espèces affectés d'origine interne ont été assignés à des activités spécifiques désignées par la direction et approuvées par le Conseil d'administration. Ces montants ne sont pas disponibles pour les opérations générales de la Société. Les montants en espèces et quasi-espèces sont présentés comme suit :

	2022	2021
Espèces :		
Non affectées	– \$	4 910 \$
Affectées d'origine externe - général	48 517	12 560
Affectées d'origine externe - Ukraine	60 970	–
Affectées d'origine externe - COVID-19	19 818	6 843
Affectées d'origine externe - feux de l'Alberta	5 149	16 285
Affectées d'origine externe - feux de la Colombie-Britannique	3 648	26 407
Affectées d'origine interne	23 444	8 169
	<u>161 546</u>	<u>75 174</u>
Quasi-espèces :		
Non affectées	2 457	196
Affectées d'origine externe - général	55 563	33 637
Affectées d'origine externe - COVID-19	10 123	19 835
Affectées d'origine externe - feux de l'Alberta	3 000	–
Affectées d'origine externe - feux de la Colombie-Britannique	12 000	–
Affectées d'origine interne	–	12 000
	<u>83 143</u>	<u>65 668</u>
Total des espèces et quasi-espèces	244 689 \$	140 842 \$

4. Placements à long terme

	2022		2021	
	Juste valeur et valeur comptable	Coût	Juste valeur et valeur comptable	Coût
Placements :				
Revenus fixes	39 594 \$	42 182 \$	35 367 \$	35 358 \$
Actions	39 405	35 983	39 303	34 144
	<u>78 999 \$</u>	<u>78 165 \$</u>	<u>74 670 \$</u>	<u>69 502 \$</u>

LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DE LA CROIX-ROUGE

Notes complémentaires aux états financiers (suite)

de l'exercice clos le 31 mars 2022
(en milliers de dollars)

4. Placements à long terme (suite)

Les justes valeurs des placements à long terme sont basées sur le cours du marché en fin d'exercice.

Les placements à revenus fixes sont composés d'obligations du gouvernement et de sociétés dont les dates d'échéance s'échelonnent de 2022 à 2170, et dont les produits d'intérêt peuvent atteindre jusqu'à 21 % (en 2021, les dates d'échéance s'échelonnaient de 2021 à 2170, et les produits d'intérêt pouvaient atteindre jusqu'à 50 %).

5. Immobilisations corporelles et actifs incorporels

	Coût	Amortissement cumulé	2022 Valeur nette	2021 Valeur nette
Terrains	3 601 \$	– \$	3 601 \$	3 446 \$
Bâtiments et améliorations des bâtiments	33 097	21 186	11 911	15 180
Améliorations locatives	6 470	1 047	5 423	3 829
Mobilier, matériel de bureau et équipement médical	32 089	28 411	3 678	3 464
Véhicules	7 871	6 761	1 110	704
Matériel informatique	7 696	6 358	1 338	1 252
Actifs incorporels	20 860	10 929	9 931	12 582
Actifs en cours de développement	15 085	–	15 085	8 402
	126 769 \$	74 692 \$	52 077 \$	48 859 \$

Le coût et l'amortissement cumulés au 31 mars 2021 s'élevaient à 124 589 \$ et à 75 730 \$, respectivement.

Les actifs incorporels comprennent les logiciels achetés et développés à l'interne.

Au cours de l'exercice, la Société a disposé d'immobilisations corporelles d'une valeur nette de 1 060 \$ (6 \$ en 2021), soit un produit de la cession de 4 908 \$ (73 \$ en 2021) pour un gain sur cession de 3 848 \$ (67 \$ en 2021).

Au cours de l'exercice, la Société n'a pas passé en charge d'actifs en cours de développement (1 674 \$ en 2021), par suite d'un examen de la faisabilité des actifs en cours de développement.

LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DE LA CROIX-ROUGE

Notes complémentaires aux états financiers (suite)

de l'exercice clos le 31 mars 2022
(en milliers de dollars)

6. Actifs détenus pour la vente

Dans le cadre de la stratégie de la Société visant à réduire son empreinte physique pour offrir ses services, certains bâtiments ont été considérés redondants et ont été mis sous contrat à des fins de vente au cours des dernières années.

Au cours de l'exercice, la Société a vendu des actifs détenus pour la vente d'une valeur nette de 4 925 \$ (néant \$ en 2021), soit des produits sur cession de 18 021 \$ (néant \$ en 2021) et un gain sur cession de 13 096 \$ (néant \$ en 2021).

Les bâtiments actuellement classifiés comme actifs détenus pour la vente comprennent certains bâtiments situés en Ontario. La valeur des bâtiments a été établie à la valeur la plus faible entre la valeur comptable et la valeur du marché moins les coûts liés à la vente.

7. Crédoiteurs et charges à payer

Au 31 mars 2022, la Société avait 250 \$ (494 \$ en 2021) en remises gouvernementales à payer, y compris la taxe de vente harmonisée, la taxe sur les produits et services et le versement des retenues à la source.

LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DE LA CROIX-ROUGE

Notes complémentaires aux états financiers (suite)

de l'exercice clos le 31 mars 2022
(en milliers de dollars)

8. Apports reportés

Les apports reportés comprennent les montants affectés au financement des dépenses devant être engagées dans le futur. L'évolution des apports reportés est la suivante :

	2022						Total
	Général	COVID-19	Inondations en C.-B.	Ukraine	Feux de l'AB 2016	Feux de C.-B. 2017	
Solde d'ouverture	87 501 \$	32 678 \$	– \$	– \$	16 285 \$	23 957 \$	160 421 \$
Dons et subventions reçus	112 852	105 287	75 611	141 231	–	–	434 981
Intérêts gagnés et reportés	530	170	22	11	93	167	993
Constaté comme produit	(101 432)	(107 774)	(34 594)	(63 159)	(7 277)	(5 799)	(320 035)
Réaffecté entre les fonds	1 598	(420)	–	–	(1 178)	–	–
Réaffecté aux apports reportés	5 132	–	–	–	–	–	5 132
Solde à la fin de l'exercice financier	106 181	29 941	41 039	78 083	7 923	18 325	281 492
Apports reportés à court terme	106 181	29 941	41 039	78 083	4 228	4 909	264 381
Apports reportés à long terme	– \$	– \$	– \$	– \$	3 695 \$	13 416 \$	17 111 \$

LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DE LA CROIX-ROUGE

Notes complémentaires aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2022
(en milliers de dollars)

8. Apports reportés (suite)

	2021				Total
	Général	COVID-19	Feux de l'AB 2016	Feux de C.-B. 2017	
Solde d'ouverture	88 538 \$	27 156 \$	32 166 \$	29 135 \$	176 995 \$
Dons et subventions reçus	74 986	271 232	–	–	346 218
Intérêts gagnés et reportés	911	130	445	395	1 881
Constaté comme produit	(78 692)	(266 800)	(13 226)	(5 573)	(364 291)
Réaffecté entre les fonds	2 140	960	(3 100)	–	–
Réaffecté aux apports reportés liés aux immobilisations corporelles et aux actifs incorporels	(382)	–	–	–	(382)
Solde à la fin de l'exercice financier	87 501	32 678	16 285	23 957	160 421
Apports reportés à court terme	87 501	32 678	9 697	15 412	145 288
Apports reportés à long terme	– \$	– \$	6 588 \$	8 545 \$	15 133 \$

Les montants comptabilisés à titre de revenus en ce qui concerne la COVID-19, les inondations en Colombie-Britannique, l'Ukraine et les feux en Alberta et en Colombie-Britannique sont inclus dans le revenu de gestion des urgences aux états détaillés des résultats.

LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DE LA CROIX-ROUGE

Notes complémentaires aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2022
(en milliers de dollars)

9. Apports reportés liés aux immobilisations corporelles et aux actifs incorporels

Les apports reportés liés aux immobilisations corporelles et actifs incorporels représentent le montant non amorti des dons et des subventions reçus ayant servi à l'acquisition d'immobilisations corporelles et d'actifs incorporels. Les variations survenues dans le solde des apports reportés pour l'exercice sont les suivantes :

	2022	2021
Solde au début de l'exercice	9 123 \$	9 501 \$
Dons et subventions reçus, utilisés pour l'acquisition d'immobilisations corporelles et d'actifs incorporels au cours de l'exercice	2 518	1 499
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles et d'actifs incorporels	(1 972)	(1 877)
Gains sur la vente d'immobilisations corporelles et d'actifs détenus pour la vente	(329)	–
Solde à la fin de l'exercice	9 340 \$	9 123 \$

10. Avantages sociaux futurs

La Société a un régime de retraite à cotisations déterminées et un régime à prestations déterminées. Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2022, la Société a versé des cotisations d'un montant de 3 526 \$ (3 182 \$ en 2021) à son régime de retraite à cotisations déterminées.

Le 30 septembre 1998, la Société a décidé de mettre fin à l'option à prestations déterminées du régime de retraite. Les participants ont eu le choix de convertir leurs droits passés en une nouvelle option à cotisations déterminées ou en une rente achetée en leur nom. Le choix de certains participants quant à la conversion de leurs droits pour services passés accumulés jusqu'au 30 septembre 1998 n'a pas été finalisé définitivement et par conséquent aucune rente n'a été achetée pour eux. La Société demeure responsable des prestations constituées bloquées en vertu de l'option à prestations déterminées jusqu'au 30 septembre 1998.

La Société est également le répondant de régimes d'assurance-vie et maladie pour les employés à la retraite (Autres régimes de prestations). Toutefois, depuis le 30 septembre 2020, les prestations maladie postérieures au départ à la retraite ne sont plus offertes aux nouveaux retraités. Il n'y a aucune incidence sur les employés qui ont pris leur retraite à cette date ou avant. Ces prestations ne sont pas financées par anticipation.

LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DE LA CROIX-ROUGE

Notes complémentaires aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2022
(en milliers de dollars)

10. Avantages sociaux futurs (suite)

La dernière évaluation actuarielle pour le régime de retraite à cotisations déterminées de la Société remonte à septembre 2019 et a été extrapolée jusqu'au 31 mars 2022. La prochaine évaluation actuarielle doit être exécutée en septembre 2022. La dernière évaluation actuarielle pour les autres régimes à prestations déterminées de la Société remonte à mars 2022. La prochaine évaluation actuarielle doit être exécutée d'ici mars 2025.

Les renseignements sur les régimes de prestations des employés sont présentés dans les tableaux qui suivent :

	Régime de retraite à prestations déterminées		Autres régimes de prestations déterminées	
	2022	2021	2022	2021
Obligations au titre des prestations constituées au début de l'exercice	3 309 \$	3 417 \$	6 354 \$	7 040 \$
Coût des services rendus durant l'exercice	–	–	–	1
Coût financier	132	137	216	282
Prestations versées	(207)	(240)	(670)	(653)
Perte (gain) actuariel(le)	(4)	(5)	(759)	(316)
Obligations au titre des prestations constituées au terme de l'exercice	3 230	3 309	5 141	6 354
Juste valeur de l'actif du régime	8 361	9 309	–	–
Actif (passif) au titre des prestations déterminées	5 131 \$	6 000 \$	(5 141)\$	(6 354)\$

LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DE LA CROIX-ROUGE

Notes complémentaires aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2022
(en milliers de dollars)

10. Avantages sociaux futurs (suite)

Les principales hypothèses actuarielles adoptées pour mesurer l'obligation au titre des prestations constituées de la Société sont les suivantes :

	Régime de retraite à prestations déterminées		Autres régimes de prestations déterminées	
	2022	2021	2022	2021
Taux d'actualisation sur obligation	4,00 %	4,00 %	3,40 %	4,00 %
Taux d'actualisation pour fins de dépenses	4,00 %	4,00 %	3,40 %	4,00 %
Taux d'indexation post-retraite	1,75 %	1,75 %	– %	– %
Augmentation du coût des soins dentaires			4,00 %	4,00 %
Indexation des coûts d'assurance maladie complémentaire, 6,60 % par an en 2019 avec une diminution pour un taux final annuel de 4,00 % par an en et après 2040			6,23 %	6,35 %
Indexation des coûts des prestations d'hospitalisation			4,00 %	4,00 %

Voici d'autres renseignements sur les régimes de prestations de la Société :

	Régime de retraite à prestations déterminées		Autres régimes de prestations déterminées	
	2022	2021	2022	2021
Cotisations de l'employeur et des employés	– \$	– \$	670 \$	653 \$
Prestations versées	207	240	670	653

11. Actif net

La Société définit son capital comme étant son actif net. Les objectifs de la Société quant à la gestion de son capital sont :

- de maintenir une réserve minimale dans son actif net, y compris 35 millions de dollars dans le Fonds des legs, afin de pouvoir accomplir les priorités du plan opérationnel approuvées par le conseil d'administration et poursuivre ses activités en cas d'événements imprévus;
- d'investir des sommes dans des instruments financiers autorisés en application des énoncés des politiques et des procédures de placement approuvés par le conseil d'administration;

LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DE LA CROIX-ROUGE

Notes complémentaires aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2022
(en milliers de dollars)

11. Actif net (suite)

- c) de gérer les subventions et les dons grevés d'affectations d'origine externe de manière à se conformer aux conditions d'utilisation de ces ressources financières.

La Société surveille son capital en examinant divers indicateurs financiers, dont les flux de trésorerie et les écarts dans les prévisions financières et les budgets.

Les objectifs de gestion de l'actif net, les politiques et les procédures en matière de gestion du capital n'ont fait l'objet d'aucune modification depuis l'exercice précédent.

La Société s'est conformée à toutes les exigences quant à la gestion de son capital, y compris les exigences propres aux affectations d'origine externe.

12. Fonds grevés d'affectations d'origine interne

La Société affecte l'utilisation d'une partie de ses actifs nets non affectés à des fins futures précises. Quand elles sont engagées, les dépenses connexes sont comptabilisées comme charges d'exploitation et le solde des actifs grevés d'affectations d'origine interne est réduit en conséquence.

Les fonds grevés d'affectation d'origine interne sont composés ainsi :

- Fonds des legs : le 31 janvier 2020, un nouveau fonds a été créé en combinant le fonds pour éventualités et de nouveaux dons de 31 200 \$ pour fournir un revenu de placement à l'appui des activités. Au 31 mars 2022, les montants cumulatifs de 74 119 \$ (71 800 \$ en 2021) en fonds grevés d'affectation d'origine interne et 500 \$ (\$500 en 2021) de dotations sont réservés pour assurer la capacité de poursuite les activités en cas d'événements imprévus et fournir un revenu de placement à l'appui des activités. La Société affecte annuellement aux réserves non affectées 3 % de la juste valeur moyenne du Fonds sur les trois années précédentes, afin de financer ses activités.

Au cours de l'année, la Société a reçu une dotation de néant \$ (500 \$ en 2021) en faveur du Fonds des legs.

- Fonds de réserve d'investissement stratégique : un montant cumulatif de 29 010 \$ (14 700 \$ en 2021) est mis en réserve pour financer les futures initiatives stratégiques.
- Autres : comprend le Fonds d'assurance COVID-19 et le Fonds des tsunamis au montant de 5 464 \$ (5 410 \$ en 2021).

LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DE LA CROIX-ROUGE

Notes complémentaires aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2022
(en milliers de dollars)

13. Engagements

La Société a conclu divers contrats de location-exploitation pour des bâtiments et de l'équipement. Les paiements de location annuels minimums pour les cinq prochains exercices sont les suivants :

2023	6 472 \$
2024	3 703
2025	3 094
2026	2 315
2027	1 782

La Société s'est aussi engagée en vertu de contrats signés d'un montant total de 36 203 \$ (41 841 \$ en 2021) pour lesquels les services restent à être assurés. De plus, un montant de 11 936 \$ (10 440 \$ en 2021) en engagements non contractuels a été approuvé. De ce montant engagé, il est prévu que la totalité viendra à échéance au cours des cinq prochains exercices.

14. Passifs éventuels et garanties

La Société a reçu des contributions d'organismes de financement fédéraux et provinciaux qui sont soumises à des restrictions quant à l'utilisation des fonds. Les livres comptables de la Société, ainsi que ceux des institutions membres exécutant les projets en sous-traitance, sont sujets aux vérifications en vue de déterminer les cas, s'il y a lieu, où les montants imputés aux projets ne correspondent pas aux conditions convenues, et qui, par conséquent, seraient remboursables à l'organisme de financement. Les ajustements aux états financiers découlant de ces audits seront inscrits dans l'exercice au cours duquel ils sont signalés.

Dans le cadre normal de ses activités, la Société conclut des conventions d'indemnisation avec diverses contreparties à des transactions telles que des conventions de services, des licences d'utilisation de logiciels, des baux et des achats de biens. En vertu de ces conventions, la Société s'engage à indemniser la contrepartie de la perte ou de la dette découlant de ses propres actes ou omissions relativement à la convention. Compte tenu de la nature des conventions d'indemnisation, la Société n'est pas en mesure d'évaluer, de manière raisonnable, la somme maximale qu'elle pourrait être tenue de verser à ces contreparties.

LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DE LA CROIX-ROUGE

Notes complémentaires aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2022
(en milliers de dollars)

15. Campagne de financement

Les produits et les charges de campagnes de financement sont les suivants :

	2022	2021
Produits :		
Legs	17 305 \$	6 663 \$
Marketing direct	64 459	59 052
Loteries et jeux	–	809
Événements spéciaux et autres activités de financement	12 907	12 947
	94 671	79 471
Charges directes :		
Legs	1 127	1 292
Marketing direct	23 887	22 967
Loteries et jeux	–	640
Événements spéciaux et autres activités de financement	11 881	11 314
	36 895	36 213
	57 776 \$	43 258 \$

Durant l'exercice, la Société a reçu 94 671 \$ (79 471 \$ en 2021) en dons non affectés. De plus, la Société a reçu des dons grevés reconnus dans les produits de programmes de base totalisant 9 372 \$ (9 232 \$ en 2021) et des dons grevés et affectés aux produits reportés de 204 160 \$ (43 962 \$ en 2021), pour un montant total de financement de 308 203 \$ (132 665 \$ en 2021) durant l'exercice.

16. Ventilation des dépenses

Les dépenses liées aux installations sont ventilées directement aux programmes. Au cours de l'exercice, les dépenses ont été ventilées comme suit :

	2022	2021
Capacité organisationnelle	19 526 \$	13 831 \$
Gestion des urgences	22 010	20 862
Santé :		
Opérations internationales	4 530	2 543
Prévention et sécurité	5 405	5 672
Santé et bien-être communautaires	10 470	9 096
Total santé	20 405	17 311
	61 941 \$	52 004 \$

LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DE LA CROIX-ROUGE

Notes complémentaires aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2022
(en milliers de dollars)

17. Évolution de l'actif net investi en immobilisations corporelles et en actifs incorporels

Les variations nettes comprennent ce qui suit :

	2022	2021
Amortissement des immobilisations corporelles et actifs incorporels	(6 971)\$	(7 162)\$
Amortissement des apports reportés liés aux immobilisations corporelles et aux actifs incorporels	1 972	1 877
Gain sur la vente d'immobilisations corporelles et actifs détenus pour la vente	16 944	67
Produits de la vente d'immobilisations corporelles et actifs détenus pour la vente	(22 929)	(73)
Acquisition d'immobilisations corporelles et d'actifs incorporels	13 555	6 623
Diminution des apports reportés liés aux immobilisations corporelles et actifs incorporels	(2 518)	(1 499)
	53 \$	(167)\$

18. Risques financiers

La Société est soumise aux risques suivants liés à ses instruments financiers :

a) Risque de marché :

Le risque de marché est le risque que la juste valeur d'un instrument financier ou les flux de trésorerie à être tirés d'un instrument financier fluctuent en raison de facteurs liés aux marchés. Le risque de marché comprend trois types de risque : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix.

i) Risque de change :

Puisqu'elle mène des activités à l'échelle internationale, la Société est exposée aux risques de marché découlant des modifications des taux de change. Le risque de change n'est pas important, car il se limite aux avoirs en dollars américains et à d'autres avoirs en devises étrangères totalisant 2 084 \$ (665 \$ en 2021).

ii) Risque de taux d'intérêt :

Le risque de taux d'intérêt se rapporte aux conséquences négatives des fluctuations du taux d'intérêt sur les flux de trésorerie, la situation financière, le revenu de placement et les charges d'intérêts de la Société. Les placements en instruments à taux fixe de la Société sont exposés aux fluctuations du taux d'intérêt (voir note 4). L'incidence potentielle des fluctuations défavorables des taux n'est pas considérée comme significative.

LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DE LA CROIX-ROUGE

Notes complémentaires aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2022
(en milliers de dollars)

18. Risques financiers (suite)

a) Risque de marché (suite) :

iii) Autre risque de prix :

L'autre risque de prix se rapporte au risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier varient en raison de la fluctuation des cours. La Société est exposée à l'autre risque de prix à travers ses placements à long terme (voir note 4). Le niveau d'exposition n'a pas changé de manière significative depuis la dernière période.

b) Risque de liquidité :

Le risque de liquidité est le risque que la Société ne soit pas en mesure d'honorer ses engagements associés avec ses obligations financières ou de rencontrer ses besoins de trésorerie en temps opportun ou à un coût raisonnable. La Société gère son risque de liquidité en surveillant ses besoins sur le plan du fonctionnement. La Société prépare des prévisions budgétaires et de trésorerie afin de faire en sorte de disposer des fonds suffisants pour honorer ses engagements.

c) Risque de crédit :

Il s'agit du risque qu'une partie d'un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Les débiteurs de la Société représentent un crédit au titre de ses programmes. De plus, la Société fournit du crédit à ses fournisseurs autorisés et organismes de financement. Les programmes de santé et bien-être communautaires, et de gestion des urgences de la Société représentent 92 % (92 % en 2021) du total des débiteurs. Le crédit est principalement accordé aux gouvernements provinciaux et fédéral, posant des risques de crédit minimaux pour la Société.

Le risque de crédit maximal pour la Société est représenté par la juste valeur des placements et des débiteurs telle que présentée dans l'état de la situation financière. La Société a une provision pour mauvaises créances de 825 \$ (672 \$ en 2021).

Il n'y a eu aucune variation importante de ces risques pour l'exercice.

19. Restructuration

En 2022, d'autres activités de restructuration ont eu lieu dans le cadre du volet Santé, incluant les initiatives annoncées antérieurement pour les programmes de Santé et bien-être communautaires qui se sont poursuivies en Ontario et au Canada atlantique. Ces activités ne sont pas terminées et se poursuivront pendant l'exercice 2023.

LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DE LA CROIX-ROUGE

Notes complémentaires aux états financiers (suite)

de l'exercice clos le 31 mars 2022
(en milliers de dollars)

19. Restructuration (suite)

Les provisions de 5 831 \$ se rapportant à la restructuration de certains programmes du volet Santé et de bien-être communautaires ont fait l'objet de reprises puisque les activités de restructuration se sont terminées :

	2022	2021
Obligations liées à l'emploi	6 548 \$	6 734 \$
Obligations liées aux services de soutien	820	834
Montants réglés au cours de l'exercice	(1 013)	(200)
Montants ayant fait l'objet d'une reprise au cours de l'exercice	(5 831)	–
Obligations restantes	524 \$	7 368 \$

20. Effets de la COVID-19

Le 11 mars 2020, l'Organisation mondiale de la santé a décrété que l'épidémie de COVID-19 avait atteint des proportions pandémiques et cela a eu des répercussions importantes sur les finances, les marchés ainsi que sur la société en général. Il n'y a eu aucune incidence importante sur la Société avant cela.

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2022, la pandémie de COVID-19 a eu un impact important sur les produits et les charges de fonctionnement de la Société, enregistrant au total des produits de 227 390 \$ (286 576 \$ en 2021) reçu afin de supporter les efforts des mesures d'urgence de la Société.

Au cours de l'année, la Société a présenté une demande d'aide dans le cadre de la Subvention salariale d'urgence du Canada (SSUC) mise sur pied par le gouvernement du Canada pour aider les organismes canadiens pendant la pandémie de COVID-19. L'aide gouvernementale constatée à titre de réduction des dépenses en vertu de la SSUC s'élève à 26 460 \$ (11 534 \$ en 2021).

LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DE LA CROIX-ROUGE

Notes complémentaires aux états financiers (suite)

de l'exercice clos le 31 mars 2022
(en milliers de dollars)

21. Dette bancaire

La Société dispose d'une facilité de crédit renouvelable auprès de la Banque Royale du Canada d'un montant de 30 000 \$, lequel est assorti d'une sûreté de premier rang sur les actifs de la Société. Les intérêts payables sur la facilité sont assujettis à une entente de taux d'intérêt variable. Au 31 mars 2022, 13 481 \$ ont été prélevés sur cette facilité de crédit (néant en 2021).

22. Informations comparatives

Certaines informations comparatives ont été reclassées pour être conformes au mode de présentation des états financiers adopté pour l'exercice en cours.

LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DE LA CROIX-ROUGE

État détaillé des résultats – Annexe

Exercice clos le 31 mars 2022, y compris les données comparatives pour 2021
(en milliers de dollars)

	2022			2021		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Capacité organisationnelle :						
Financement (note 15)	94 671 \$	36 895 \$	57 776 \$	79 471 \$	36 213 \$	43 258 \$
Gouvernance et gestion générale	–	19 526	(19 526)	–	13 831	(13 831)
	94 671	56 421	38 250	79 471	50 044	29 427
Programmes de base :						
Gestion des urgences	470 934	467 612	3 322	360 979	370 994	(10 015)
Santé :						
Opérations internationales	22 873	24 204	(1 331)	21 743	23 451	(1 708)
Prévention et sécurité	21 183	20 364	819	26 706	28 246	(1 540)
Santé et bien-être communautaires	59 038	56 897	2 141	55 294	57 710	(2 416)
Total – Santé	103 094	101 465	1 629	103 743	109 407	(5 664)
	574 028	569 077	4 951	464 722	480 401	(15 679)
Excédent des produits sur les charges avant les éléments ci-dessous	668 699	625 498	43 201	544 193	530 445	13 748
Autres produits et charges :						
Renversement de la restructuration des programmes du volet Santé (note 19)	–	(5 831)	5 831	–	–	–
Revenu (perte) de placements	(384)	576	(960)	13 822	503	13 319
Gain sur la vente d'immobilisations corporelles et d'actifs détenus pour la vente (notes 5 et 6)	16 944	–	16 944	67	–	67
Excédent des produits sur les charges	685 259 \$	620 243 \$	65 016 \$	558 082 \$	530 948 \$	27 134 \$